



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192887

VALABLE JUSQU'AU 10/09/2026

ÉDITÉ LE

17/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/09/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/04/2024

110 000

Raison sociale : SOREHCO

16 RUE ALBERT EINSTEIN
77420 CHAMPS SUR MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 842 401 580 00035

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2153630-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 535504/43

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 535504/43

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 01 82 39 31 45

Portable :

Site Internet : www.sorehco.fr

E-mail : contact@sorehco.com

Responsabilité légale :

SUDEV77 (980 860 589)

Fax :

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/09/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/09/2024
o Ventilation mécanique	11/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/09/2024
o Fenêtres de toit	11/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.